



**Conférence intergouvernementale chargée d'adopter
le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**

Marrakech, les 10 et 11 décembre 2018

**Intervention de S.E. M. Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes,
Ministre de l'Immigration et de l'Asile du Luxembourg**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Secrétaire générale,
Excellences, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord d'exprimer mes sincères remerciements à nos hôtes marocains pour la qualité de leur accueil et l'organisation sans faille de cette conférence intergouvernementale à Marrakech, lieu enchanteur et riche en histoire.

Le Luxembourg a soutenu dès le départ la négociation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Cette initiative phare des Nations Unies ne pouvait survenir à un moment plus propice et plus urgent : inutile de dire que la pression migratoire, qui n'a cessé de s'accroître de façon parfois dramatique au cours de la dernière décennie, réclamait une approche internationale conséquente.

La déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants de 2016 a posé les jalons. La négociation des deux Pactes mondiaux qui s'en est suivie – l'un sur les réfugiés, l'autre sur les migrations, que nous venons d'adopter ici à Marrakech – est la preuve par l'exemple de la nécessité d'une approche multilatérale et globale d'un phénomène migratoire par nature complexe et multiple.

Je regrette dans ce contexte que le Pacte mondial consacré aux migrations ait pu donner lieu à des interprétations erronées, partielles ou malveillantes, qui ont tenté d'amoindrir sa portée ou de donner une image fautive de son objectif. Je regrette tout autant les retraits et désaffections de certains pays, notamment européens, qui ont empêché que l'Union européenne fasse entendre sa voix comme il sied dans un dossier qui la concerne tant.

L'UE n'a pas le droit de vendre son âme et ses valeurs fondamentales en ce qui concerne les droits de l'homme. Encore moins en ce jour où nous célébrons le 70ème anniversaire de la déclaration Universelle des droits de l'Homme.

L'UE ne saurait être fière d'avoir dans ses rangs pratiquement un tiers des Etats qui se sont distancés du Pacte. Des Etats dont le Gouvernement s'est exposé au chantage de partis et de politiciens qui prônent des solutions nationalistes pour empêcher l'accord de contribuer à une solution multilatérale onusienne, et je félicite le courage et l'engagement du Premier Ministre Charles Michel du Royaume de Belgique d'avoir résisté de façon magistrale.

Des Etats européens qui ont délibérément choisi de se distancer du Pacte par des arguments basés sur des contre-vérités tout en manifestant un dédain pour la cause onusienne, dont malheureusement l'actuelle Présidence du Conseil de l'UE.

La migration n'est certes pas un phénomène nouveau, et il y a très peu de pays – je doute même qu'il y en ait un seul – qui n'auraient pas été confrontés, à un moment de leur histoire, aux réalités du fait migratoire. Mon pays, le Luxembourg, en est un parfait exemple : pays d'émigration au 19^{ème} siècle, il est devenu un pays d'immigration à partir du début du 20^{ème} siècle. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être un pays multiculturel, pionnier avant la lettre d'une globalisation maîtrisée, où l'intégration des citoyens aux origines diverses peut être considérée comme une réussite.

Nous soutenons donc très fortement le but désigné du Pacte mondial, qui est d'améliorer la coopération en matière de migration internationale et d'aider à faire en sorte que la migration soit bénéfique pour tous, pour les migrants comme pour les sociétés d'accueil.

Pour que le Pacte mondial puisse faire la différence, il faudra rapidement embrayer sur des dialogues déjà existants au niveau régional ou international, et proposer des solutions concrètes aux différents défis qui se posent. L'Organisation internationale pour les migrations, jouera un rôle majeur en coordonnant le réseau des Nations Unies consacré aux migrations. Je suis confiant que l'OIM pourra rapidement proposer des feuilles de route pour engager un dialogue plus serré sur la gestion des situations de crise les plus pressantes. Il faudra aussi accorder toute l'attention requise à la lutte contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine.

Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine devra nous guider dans toutes nos démarches. Le Pacte mondial pour les migrations s'inscrit tout naturellement dans le mandat universel des Nations Unies qui œuvrent pour un monde plus équitable, où les droits de chaque individu, homme, femme et enfant, sont promus dans un effort collectif pour

améliorer les conditions de vie quotidiennes des citoyens de la planète bleue que nous sommes, chacun de nous.

Pour toutes ces raisons, le Luxembourg tient à marquer aujourd'hui son soutien au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Je vous remercie.